

### **Avant-propos**

Les noms de domaine sont soumis à une réglementation stricte établie par l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) et par les différents registres de noms de domaine.

Cette réglementation s'applique aux propriétaires des noms de domaine via le bureau d'enregistrement qu'ils ont choisi.

Pour plus d'informations sur cette règlementation, vous pouvez vous reporter au site de l'ICANN (<a href="http://www.icann.org/">http://www.icann.org/</a>) ou aux sites des registres des différentes extensions disponibles.

Cette notice vise à attirer l'attention du demandeur ou titulaire d'un nom de domaine sur une partie (1) des règles qu'il lui incombe de respecter et qui sont spécifiques à certaines extensions.

Il revient au demandeur sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine de s'assurer d'être en conformité avec les conditions, règles et restrictions recensées dans ce document. Le non-respect de ces règles peut entraîner la suppression du nom de domaine avant la fin de la période de réservation.

(1) les règles recensées ci-dessous sont applicables à la création d'un nom de domaine. Dans le cas d'un transfert entrant, d'autres règles peuvent s'appliquer.





#### Glossaire

**Demandeur:** désigne le client réalisant la commande d'un nom de domaine auprès d'Orange Business Services. L'enregistrement et le renouvellement des noms de domaine s'effectuent sur la base des déclarations faites par le demandeur et sous sa responsabilité.

Contact Titulaire: désigne le contact associé au Propriétaire d'un nom de domaine (que ce soit un particulier ou une société). Seul le Contact Titulaire sera en mesure d'obtenir le code de transfert et de valider une demande de Transfert vers un autre Registrar. Le nom du Contact Titulaire est publié dans l'annuaire Whois dans la majorité des extensions.

Contact Administratif: désigne le contact affecté par le Contact Titulaire pour recevoir des actes judiciaires ou extrajudiciaires et/ou être habilité à agir sur des demandes de modifications du nom de domaine. Le nom du Contact Administratif est publié dans l'annuaire Whois dans la majorité des extensions.

Contact Technique : désigne le contact affecté par le Contact Titulaire pour réaliser les opérations techniques relatives à la vie d'un nom e domaine. Le nom du contact technique est publié dans l'annuaire Whois dans la majorité des extensions.

Les Contacts Administratif et/ou Technique sont susceptibles d'être contactés dans le cadre d'opérations sur le nom de domaine.

Registre (ou Registry) : désigne l'entité (association, société,...) en charge de la gestion de la base de données des noms de domaine d'un TLD ou des adresses IP pour une région définie.

Bureau d'enregistrement (ou Registrar) : désigne l'organisme (FAI, hébergeur, prestataire de service internet...) qui assure dans le cadre d'une prestation payante l'enregistrement et l'hébergement de noms de domaine auprès des registres pour lesquels il est accrédité.

Whois: contraction de who is? (littéralement qui est?). Désigne un service permettant d'effectuer des recherches sur les bases des registres afin d'obtenir des informations sur un nom de domaine ou une adresse IP. Ces bases publiques de référencement publient les contacts physiques associés au nom de domaine ou à l'adresse IP (contact administratif, technique, éventuellement facturation). Il permet de s'assurer de la disponibilité d'un nom de domaine, ou d'identifier et contacter son propriétaire (notamment en cas de litige).

**Présence locale :** Certaines extensions exigent une présence locale sur leur territoire pour enregistrer un nom de domaine. Cela nécessite de disposer d'une adresse dans le pays ou la région concernée. Certains bureaux d'enregistrement proposent un **service de présence locale** qui permet au client d'enregistrer un nom de domaine en substituant à son adresse une adresse locale fournie par le bureau d'enregistrement.

Si vous souhaitez bénéficier du service de présence locale d'Orange Business Services, vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur commercial.





Extensions France et Outre-mer	
.ALSACE	9
.BZH (Bretagne)	9
.FR (France)	9
.GF (Guyane Française)	9
.GP (Guadeloupe)	10
.GY (Guyana)	10
.MQ (Martinique)	10
.NC (Nouvelle Calédonie)	10
.PARIS	11
.PM (Saint-Pierre-et-Miquelon)	11
.RE (Réunion)	11
.TF (Terres Australes et Arctiques Françaises)	11
.WF (Wallis et Futuna)	
.YT (Mayotte)	12
Extensions Génériques	
.ACADEMY	
.ADULT	
.AERO	
.ARCHI	13
.ASSOCIATES	
.AUDIO	
.BAR	14
.BEER	
.BERLIN	
.BIKE	
.BIO	
.BIZ	
.BOUTIQUE	
.BUZZ	
.CAMERA	
.CAPITAL	
.CAREER	
.CAREERS	15
.CASH	15
.CAT	
.CENTER	
.CLINIC	16
CLOTHING	16



.CLOUD	16
.CLUB	16
.COFFEE	16
.COM	
.COMMUNITY	16
.COMPANY	16
.COMPUTER	16
.CONSTRUCTION	16
.CONSULTING	16
.COOKING	17
.COOP	17
.CREDIT	17
.DANCE	17
DATING	17
.DENTAL	17
.DIAMONDS	17
.DIGITAL	17
.DIRECT	17
.DISCOUNT	18
.EDU	18
.EDUCATION	18
.EMAIL	18
.ENGINEERING	18
.ENTERPRISES	18
.EQUIPMENT	18
ESTATE	18
EVENTS	18
EXPERT	18
.FINANCE	18
.FINANCIAL	19
.FITNESS	19
.FLIGHTS	19
FOUNDATION	19
.GALLERY	19
.GIFT	19
.GRAPHICS	19
.GUIDE	
HOLIDAY	
HOST	
.HOUSE	
IMMO	





INDUSTRIES	19
.INFO	20
.INSTITUTE	20
.INT	20
.INTERNATIONAL	20
.INVESTMENTS	20
JOBS	20
LAND	21
LIMITED	21
LONDON	21
MAISON	21
MANAGEMENT	21
.MARKETING	21
MEDIA	21
.MOBI	21
.MUSEUM	21
.NET	21
.NEWS	22
ONLINE	22
.ORG	22
.PARTNERS	22
.РНОТО	22
.PHOTOGRAPHY	22
PHOTOS	22
.PICS	22
PICTURES	23
.PORN	23
.PRESS	23
PRO	23
.PRODUCTIONS	23
.PUB	23
REPORT	23
.RESTAURANT	23
.SERVICES	23
.SHOES	
.SKI	
SOCIAL	
SOLUTIONS	
SUPPLIES	
SUPPLY	
SUPPORT	24





.SURF	24
.SYSTEMS	24
.TECHNOLOGY	24
.TEL	24
.TOKYO	24
.TOYS	25
.TRAVEL	25
.UNIVERSITY	25
.VENTURES	25
.VILLAS	25
.VIN	25
.VOYAGE	25
.WATCH	25
.WEBSITE	25
.WIKI	25
.WINE	25
.XYZ	26
Extensions Europe proche	27
.BE (Belgique)	27
.CH (Suisse)	27
.CO.UK (Royaume-Uni)	27
.DE (Allemagne)	27
.ES (Espagne)	28
.IT (Italie)	28
.NL (Pays-Bas)	28
.PL (Pologne)	28
Extensions Europe autres	29
.AT (Autriche)	
.BG (Bulgarie)	29
.COM.TR (Turquie)	29
.CZ (République Tchèque)	30
.DK (Danemark)	30
.EE (Estonie)	30
.EU (Europe)	30
.EU.COM (Europe)	30
.FI (Finlande)	31
.GE (Géorgie)	31
.GR (Grèce)	31
.HR (Croatie)	31
HU (Hongrie)	31



.IE (Irlande)	
.LI (Liechtenstein)	32
.LT (Lituanie)	32
.LU (Luxembourg)	
.LV (Lettonie)	
.MC (Monaco)	33
.ME (Monténégro)	
.NO (Norvège)	33
.PT (Portugal)	34
.RO (Roumanie)	34
.SE (Suède)	34
.SI (Slovénie)	34
.SK (Slovaquie)	34
.UA (Ukraine)	35
.UK (Royaume-Uni)	35
Extensions Afrique	36
.DZ (Algérie)	36
.EG (Egypte)	36
.MA (Maroc)	36
.MG (Madagascar)	36
.CO.MG (Madagascar)	37
.COM.MG (Madagascar)	
.MU (L'ile Maurice)	37
.TN (Tunisie)	37
Extensions Amérique	38
.CA (Canada)	38
.CO (Colombie)	38
.COM.BR (Brésil)	38
.COM.CO (Colombie)	38
.MX (Mexique)	39
.QUEBEC (Canada)	39
.US (Etats-Unis)	39
Extensions Asie et Océanie	40
.ASIA (Asie)	40
.CN (Chine)	40
.CN.COM (Chine)	40
.COM.HK (Hong-Kong)	41
.CO.TH (Thaïlande)	
.COM.AU (Australie)	
.COM.CN (Chine)	





.COM.MY (Malaisie)	42
.COM.PH (Philippines)	42
.COM.SG (Singapour)	42
.COM.TW (Taiwan)	42
.COM.VN (Vietnam)	43
.FM (Micronésie)	43
.HK (Hong-Kong)	43
.ID (Indonésie)	43
.IN (Inde)	43
.IO (Territoire britannique de l'océan Indien)	44
JP (Japon)	44
.KR (Corée)	44
.MY (Malaisie)	44
.NET.CN (Chine)	45
.NZ (Nouvelle-Zélande)	45
.ORG.CN (Chine)	45
.RADIO.FM (Micronésie)	45
.SG (Singapour)	46
.TV (Tuvalu)	46
.TW (Taïwan)	46
Extensions Autres	47
YYY	17



#### **Extensions France et Outre-mer**

#### .ALSACE

Conditions et restrictions	Le demandeur doit disposer d'une adresse postale en Alsace ou justifier d'un lien commercial en rapport avec l'Alsace
Format	
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .BZH (Bretagne)

Conditions et restrictions	<ul> <li>Le demandeur doit remplir au moins l'une des conditions suivantes :</li> <li>disposer d'une adresse postale en Bretagne (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique),</li> <li>disposer d'un site web comprenant une part significative et originale consacrée à la Bretagne ou à la culture bretonne, au plus tard six mois après l'enregistrement de Votre nom de domaine,</li> <li>disposer d'un site web rédigé pour une part significative et originale en langue bretonne ou gallèse, au plus tard six mois après l'enregistrement de votre Nom de domaine,</li> <li>être adhérent de l'association Pik BZK.</li> </ul>
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .FR (France)

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions de la Charte de nommage de l'AFNIC (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/chartes/charte-de-nommage-en-vigueur-9.html) et des règlements relatifs aux procédures alternatives de résolution des litiges (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/politiques-de-registre/)
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	Les Contacts Titulaire et Administratif doivent obligatoirement renseigner une adresse située en Europe.
Pièces à fournir	

## .GF (Guyane Française)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	





Pièces à fournir	
Contrainte Technique	Le registre autorise la déclaration d'un maximum de 2 serveurs DNS pour l'hébergement d'un domaine.

## .GP (Guadeloupe)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Du fait d'une exigence du registre, le Contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail <u>admin@internationaladmin.com</u>
Pièces à fournir	

## .GY (Guyana)

Conditions et restrictions	
Format	
Règles administratives	Les Contacts Titulaire et Administratif doivent obligatoirement renseigner une adresse située en Europe.
Pièces à fournir	

## .MQ (Martinique)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères. Les domaines de 3 caractères seront soumis à l'approbation du registre.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .NC (Nouvelle Calédonie)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour les Contacts Titulaire et Administratif
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Tous les contacts doivent être nominatifs
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un document d'immatriculation (équivalent local du Kbis) Le Contact Administratif devra fournir copie de sa pièce d'identité (Carte d'Identité ou Passeport)





#### .PARIS

Conditions et restrictions	Le demandeur doit remplir au moins l'une des conditions suivantes :  résider dans la région parisienne.  exercer une activité professionnelle, commerciale, culturelle ou personnelle en lien avec la région parisienne.  justifier de tout autre lien d'attachement direct ou indirect avec la région parisienne.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .PM (Saint-Pierre-et-Miquelon)

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions de la Charte de nommage de l'AFNIC (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/chartes/charte-de-nommage-en-vigueur-9.html) et des règlements relatifs aux procédures alternatives de résolution des litiges (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/politiques-de-registre/)
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	Les Contacts Titulaire et Administratif doivent obligatoirement renseigner une adresse située en Europe.
Pièces à fournir	

## .RE (Réunion)

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux personnes physiques ou morales localisées dans l'Île de la Réunion.  Le demandeur atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions de la Charte de nommage de l'AFNIC (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/chartes/charte-de-nommage-en-vigueur-9.html) et des règlements relatifs aux procédures alternatives de résolution des litiges (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/politiques-de-registre/)
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .TF (Terres Australes et Arctiques Françaises)

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions de la Charte de nommage de l'AFNIC (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/chartes/charte-de-nommage-en-vigueur-9.html) et des règlements relatifs aux procédures alternatives de résolution des litiges (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/politiques-de-registre/)
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	Les Contacts Titulaire et Administratif doivent obligatoirement renseigner une adresse située en Europe.
Pièces à fournir	





## .WF (Wallis et Futuna)

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions de la Charte de nommage de l'AFNIC (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/chartes/charte-de-nommage-en-vigueur-9.html) et des règlements relatifs aux procédures alternatives de résolution des litiges (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/politiques-de-registre/)
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	Les Contacts Titulaire et Administratif doivent obligatoirement renseigner une adresse située en Europe.
Pièces à fournir	

## .YT (Mayotte)

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions de la Charte de nommage de l'AFNIC (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/chartes/charte-de-nommage-en-vigueur-9.html) et des règlements relatifs aux procédures alternatives de résolution des litiges (https://www.afnic.fr/fr/ressources/documents-de-reference/politiques-de-registre/)
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	Les Contacts Titulaire et Administratif doivent obligatoirement renseigner une adresse située en Europe.
Pièces à fournir	





## **Extensions Génériques**

### .ACADEMY

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .ADULT

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .AERO

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un identifiant et un mot de passe SITA, et préciser le type d'entité d'aviation.

#### .ARCHI

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux architectes professionnels et aux cabinets d'architecture membres d'une association nationale d'architectes autorisée par le registre (Starting Dot), et aux organisations liées à l'architecture autorisées par l'Union Internationale des Architectes (UIA).
Format	
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .ASSOCIATES

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .AUDIO

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	





#### .BAR

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .BEER

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .BERLIN

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Titulaire et le Contact Administratif.  [Service de Présence Locale disponible]  Le nom de domaine devra être utilisé dans les 12 mois, et le contenu devra être utilisé exclusivement par les membres de la Communauté .BERLIN.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Le Contact Administratif doit être une personne physique.
Pièces à fournir	

#### .BIKE

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .BIO

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste ne pas aller à l'encontre des principes de l'Agriculture Biologique comme formulé par l'IFOAM (POA) et s'engage à présenter ou promouvoir des produits BIO.
Format	
Règles administratives	
Pièces à fournir	





#### .BIZ

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance des règles applicables sur les liens : <a href="https://www.icann.org/resources/pages/benefits-2013-09-16-en">https://www.icann.org/resources/pages/benefits-2013-09-16-en</a>
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .BOUTIQUE

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .BUZZ

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .CAMERA

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .CAPITAL

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .CAREER

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .CAREERS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .CASH

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .CAT

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux sites catalans ou en rapport avec la communauté catalane.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 62 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .CENTER





#### .CLINIC

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .CLOTHING

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .CLOUD

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .CLUB

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .COFFEE

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .COM

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance des règles applicables sur les liens : <a href="https://www.icann.org/resources/pages/benefits-2013-09-16-en">https://www.icann.org/resources/pages/benefits-2013-09-16-en</a>
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 62 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .COMMUNITY

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .COMPANY

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .COMPUTER

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .CONSTRUCTION

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .CONSULTING





#### .COOKING

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit contenir au minimum 3 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .COOP

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Si le demandeur a/souhaite plusieurs Noms de Domaines sous cette extension, ils devront tous être enregistrés avec les même informations au niveau du titulaire.  Toute création de nouveau contact titulaire (NicHandle) fera l'objet d'une vérification d'éligibilité de la part du registre (DotCooperation LLC) : en cas de doute il est donc possible que le demandeur soit contacté directement par le registre afin de confirmer la validité des informations d'enregistrement du Nom de domaine.  En cas de soucis d'éligibilité ou de non réponse du demandeur, le registre lancera la procédure de destruction du/des Noms de Domaines après une phase de suspension technique.
Pièces à fournir	Le demandeur devra indiquer le nom de la coopérative à laquelle il appartient (qui sera titulaire du Nom de Domaine), et fournir son titre.

#### .CREDIT

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .DANCE

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .DATING

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .DENTAL

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .DIAMONDS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .DIGITAL

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .DIRECT





#### .DISCOUNT

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .EDU

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée à l'enseignement. Cette extension est limitée à 1 seul nom de domaine par Titulaire Le nom de domaine enregistré doit correspondre au nom de l'organisme ou de l'institut d'enseignement qui en fait la demande.
Format	
Règles administratives	Du fait d'une exigence du registre : les Contacts Titulaire et Administratif apparaitront dans le Whois avec l'adresse mail <a href="mailto:admin@internationaladmin.com">admin@internationaladmin.com</a> le Contact Technique apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail <a href="mailto:dns-admin@cscglobal.com">dns-admin@cscglobal.com</a>
Pièces à fournir	
Contrainte Technique	Dans le cas où le client assure lui-même l'hébergement technique du domaine, la zone technique devra être propagée pour que le domaine soit enregistré.

#### .EDUCATION

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .EMAIL

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .ENGINEERING

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .ENTERPRISES

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .EQUIPMENT

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .ESTATE

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .EVENTS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .EXPERT

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .FINANCE





#### .FINANCIAL

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .FITNESS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .FLIGHTS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .FOUNDATION

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .GALLERY

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .GIFT

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .GRAPHICS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .GUIDE

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .HOLIDAY

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .HOST

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .HOUSE

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .IMMO

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .INDUSTRIES





#### .INFO

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance des règles applicables sur les liens : https://www.icann.org/resources/pages/benefits-2013-09-16-en
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .INSTITUTE

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .INT

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux organisations/sociétés établies selon les traités internationaux entre gouvernements. Cette extension est limitée à 1 seul nom de domaine par Titulaire
Format	
Règles administratives	
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un justificatif du traité international établissant l'existence de son organisation/société.

#### .INTERNATIONAL

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

### .INVESTMENTS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .JOBS

Conditions et restrictions	Le nom de domaine doit être utilisé dans le cadre de l'activité « Ressources Humaines ».
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	Le Contact Titulaire doit être une société et le nom de domaine doit correspondre à sa dénomination sociale ou doit en être proche.
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir le lien de son site web principal.





#### .LAND

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .LIMITED

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .LONDON

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .MAISON

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .MANAGEMENT

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .MARKETING

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .MEDIA

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .MOBI

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .MUSEUM

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux musées, associations muséales et membres de la profession
Format	
Règles administratives	
Pièces à fournir	Le demandeur devra au préalable s'inscrire sur le site <a href="http://about.museum/register/index.html">http://about.museum/register/index.html</a> afin d'être en mesure de renseigner ses identifiants (login et mot de passe) lors de la commande.

#### .NET

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance des règles applicables sur les liens : https://www.icann.org/resources/pages/benefits-2013-09-16-en
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 62 caractères.
Règles	





administratives

Pièces à fournir

#### .NEWS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .ONLINE

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .ORG

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance des règles applicables sur les liens : https://www.icann.org/resources/pages/benefits-2013-09-16-en
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .PARTNERS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .РНОТО

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .PHOTOGRAPHY

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .PHOTOS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .PICS

Conditions et restrictions





Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .PICTURES

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .PORN

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .PRESS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .PRO

Conditions et restrictions	Le demandeur doit fournir des services professionnels ou avoir une activité professionnelle. Le demandeur doit être en règle administrativement, la société active sans liquidation judiciaire ni autre procédure en cours.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 4 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un justificatif de son enregistrement (Kbis, Infogreffe, CNI)

#### .PRODUCTIONS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .PUB

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .REPORT

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .RESTAURANT

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

### .SERVICES

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .SHOES

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .SKI





#### .SOCIAL

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .SOLUTIONS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .SUPPLIES

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .SUPPLY

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .SUPPORT

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .SURF

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .SYSTEMS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .TECHNOLOGY

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .TEL

Conditions et restrictions	Cette extension n'est pas destinée à l'hébergement de sites web, elle est conçue pour servir d'annuaire public afin de faciliter l'accès aux coordonnées de votre entreprise.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .TOKYO





#### .TOYS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .TRAVEL

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux personnes dont l'activité est liée à l'industrie du tourisme et du voyage. Cette extension n'autorise pas des noms de domaines de pays. Le site web doit être actif et doit avoir un contenu relatif aux voyages.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir son identifiant UIN. Cet identifiant peut être obtenu sur <a href="http://www.authentication.travel/register.jsp?type=U&amp;ap=trap">http://www.authentication.travel/register.jsp?type=U≈=trap</a>

#### .UNIVERSITY

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .VENTURES

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .VILLAS

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .VIN

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .VOYAGE

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .WATCH

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .WEBSITE

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .WIKI

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

#### .WINE





#### .XYZ

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit contenir au minimum 3 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	





## **Extensions Europe proche**

## .BE (Belgique)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	Du fait d'une exigence du registre, le contact technique sur le whois ne pourra être que CSC Corporate Domains, Inc.
Pièces à fournir	

## .CH (Suisse)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .CO.UK (Royaume-Uni)

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions disponibles sur le site du registre ( <a href="http://www.nominet.org.uk/nominet-terms">http://www.nominet.org.uk/nominet-terms</a>
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Si le Contact Titulaire est une personne morale, la forme juridique (SA, SARL,) devra figurer dans le libellé du champ Organisation/Raison Sociale. L'adresse postale renseignée devra figurée sur le Kbis.
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un justificatif de son enregistrement (Kbis, Infogreffe, CNI)

## .DE (Allemagne)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Titulaire ou le Contact Administratif  [Service ce Présence Locale disponible]
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Le Contact Administratif doit être nominatif.
Pièces à fournir	





## .ES (Espagne)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Les Contacts Administratif et Technique doivent impérativement être nominatifs.  Du fait d'une exigence du registre, le Contact Administratif apparaîtra dans le Whois avec l'adresse mail <a href="mailto:admin@internationaladmin.com">admin@internationaladmin.com</a>
Pièces à fournir	Si le Contact Titulaire est une société, le demandeur devra fournir son numéro de TVA intracommunautaire. Si le Contact Titulaire est une personne physique, le demandeur devra fournir un numéro de pièce d'identité (passeport, carte d'identité, permis de conduire). Les Contacts Administratif/Technique devront également fournir un numéro de pièce d'identité (passeport, carte d'identité, permis de conduire).

## .IT (Italie)

Conditions et restrictions	Si le demandeur est une société, elle devra être immatriculée dans un pays membre de l'Union Européenne.  [Service de Présence Locale disponible]
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Les Contact Administratif et Technique doivent impérativement faire partie de l'Union Européenne. Pour les contacts domiciliés en Italie, le code Etat en 2 lettres est obligatoire.
Pièces à fournir	Si le titulaire est une société, un numéro de T.V.A. intracommunautaire doit obligatoirement être renseigné Si le titulaire est une personne physique, le numéro d'un titre d'identité doit obligatoirement être renseigné.
Contrainte Technique	Dans le cas où le client choisisse de confier l'hébergement technique de son domaine à Orange Business Services, ce domaine sera hébergé sur un serveur différent du reste du parc DNS (ns.domicile plutôt que ns.oléane).

## .NL (Pays-Bas)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	Le Contact Titulaire doit obligatoirement spécifier une adresse postale complète (hors BP / PO).
Pièces à fournir	

## .PL (Pologne)

Conditions et restrictions	
Format	
Règles administratives	Les Contacts Titulaire et Administratif doivent obligatoirement spécifier une adresse postale complète.
Pièces à fournir	





## **Extensions Europe autres**

## .AT (Autriche)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Le Contact Titulaire doit obligatoirement spécifier une adresse postale complète.
Pièces à fournir	

## .BG (Bulgarie)

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux sociétés localisées en Europe.  [Service de Présence Locale disponible]
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Pas de caractères spéciaux dans la zone Titulaire du Whois
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un Kbis (ou équivalent) de moins de 6 mois sans procédure en cours (liquidation, redressement judiciaire, etc.), avec mention « Certifié Conforme à l'Original » et une signature et un tampon de la société sur chaque page Si le Kbis (ou équivalent) n'est pas en anglais ou en langue bulgare, le demandeur devra fournir une traduction notariée.

## .COM.TR (Turquie)

Conditions et restrictions	Le demandeur devra remplir l'une des conditions suivantes :  Une marque WIPO valide en Turquie Une marque Turque Une société Turque Un contrat de franchise, un accord de distribution, une facture liée à la Turquie
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères Les caractères spéciaux ne sont pas autorisés dans les champs contacts du Whois
Règles administratives	Du fait d'une exigence du registre : le Contact Technique apparaitre dans le Whois avec l'adresse mail description description de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail description description de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail description description de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail description de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail description de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail description de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail description de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail description de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail description de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail description de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail de la contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail de la contact d
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un justificatif de dépôt de marque (certificat WIPO,), l'équivalent local d'un extrait Kbis, ou copie du contrat mentionnant un lien avec la Turquie.





## .CZ (République Tchèque)

Conditions et restrictions	
Format	
Règles administratives	Du fait d'une exigence du registre, les Contacts Titulaire et Administratif apparaîtront dans le Whois avec l'adresse mail <u>admin@internationaladmin.com</u> .
Pièces à fournir	

## .DK (Danemark)

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

## .EE (Estonie)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	Tous les contacts du Whois doivent être nominatifs.
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un Kbis et une copie de sa Carte Nationale Identité. Le Contact Administratif devra fournir copie de sa Carte Nationale d'Identité. Le Contact Technique devra fournir sa date de naissance.
Contraintes techniques	Dans le cas où le client assure lui-même l'hébergement technique du domaine, la zone technique devra être propagée pour que le domaine soit enregistré.

## .EU (Europe)

Conditions et restrictions	Les Contacts Titulaire et Administratif doivent obligatoirement renseigner une adresse située en Europe.  Le demandeur atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions disponibles sur le site du registre (http://www.eurid.eu/)
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .EU.COM (Europe)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 64 caractères Les noms de domaines à 2 caractères font l'objet d'une tarification particulière.
Règles administratives	
Pièces à fournir	





## .FI (Finlande)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 60 caractères
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .GE (Géorgie)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour les Contacts Titulaire, Administratif et Technique.  [Service de Présence Locale disponible]  S'il ne l'est pas déjà, le demandeur sera enregistré auprès du registre de cette extension.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères. (tarification spéciale si uniquement 2 caractères).
Règles administratives	Les Contacts Administratif et Technique doivent être nominatifs
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un document d'immatriculation (équivalent local du Kbis) Le Contact Administratif devra fournir le numéro de sa pièce d'identité (Carte d'Identité ou Passeport)

## .GR (Grèce)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 60 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	Le demandeur doit fournir une brève description de son activité principale.

## .HR (Croatie)

Conditions et restrictions	Une présence locale dans l'Union Européenne est requise pour le Contact Titulaire si le demandeur est une société, il devra fournir son n° de TVA Intracommunautaire. Si le demandeur est un particulier, il doit être de nationalité croate.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères
Règles administratives	
Pièces à fournir	
Contraintes Techniques	Dans le cas où le client assure lui-même l'hébergement technique du domaine, la zone technique devra être propagée pour que le domaine soit enregistré.

## .HU (Hongrie)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Administratif  [Service de présence locale disponible]  Le Contact Titulaire devra appartenir à l'Union Européenne, ou être propriétaire d'une	
restrictions	Le Contact Titulaire devra appartenir à l'Union Européenne, ou être propriétaire d'une	





	marque valide en Hongrie.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 40 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	Une LOA (Letter of Authorization) doit être complétée et signée par le titulaire. Le demandeur devra fournir un numéro de TVA Intracommunautaire (à spécifier dans le Bulletin Technique) Si l'enregistrement correspond à une marque, le demandeur devra fournir un certificat WIPO valide en Hongrie

## .IE (Irlande)

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux sociétés ou organisations pouvant justifier d'une marque déposée en Irlande ou pouvant justifier d'un lien commercial avec l'Irlande.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Le nom de domaine doit correspondre à la dénomination sociale, ou à la marque enregistrée dont est propriétaire le Titulaire
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir :  un extrait Kbis ou un justificatif de dépôt de marque comprenant la dénomination sociale de la société  une preuve d'un lien avec l'Irlande.

## .LI (Liechtenstein)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Les caractères spéciaux dans les champs contacts du Whois ne pourront être pris en compte, y compris les apostrophes (')
Pièces à fournir	

## .LT (Lituanie)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères
Règles administratives	
Pièces à fournir	
Contraintes Techniques	Dans le cas où le client assure lui-même l'hébergement technique du domaine, la zone technique devra être propagée pour que le domaine soit enregistré.

## .LU (Luxembourg)

Conditions et restrictions		
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.	





Règles administratives	Le Contact Administratif doit être nominatif.
Pièces à fournir	

## .LV (Lettonie)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 64 caractères.
Règles administratives	Du fait d'une exigence du registre le contact technique apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail <u>dns-admin@cscglobal.com</u>
Pièces à fournir	
Contraintes Techniques	Dans le cas où le client assure lui-même l'hébergement technique du domaine, la zone technique devra être propagée pour que le domaine soit enregistré.

## .MC (Monaco)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour les Contacts Titulaire et Administratif
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Le contact Administratif doit faire partie de la société mentionnée comme Titulaire Le Nom de domaine doit correspondre à la dénomination sociale de la société Titulaire ou à la marque du déposant
Pièces à fournir	Le demandeur doit fournir un justificatif (Kbis, INPI) de moins de 3 mois.

## .ME (Monténégro)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .NO (Norvège)

Conditions et restrictions	Cette extension est ouverte aux personnes morales enregistrées au Registre Central de Coordination des Entités Juridiques Norvégien et ayant une adresse postale en Norvège ou aux personnes physiques ayant une présence locale.  [Service de Présence Locale disponible] Les sites de jeux sont interdits.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	Le Contact Administratif doit être un employé ou être affilié à la personne morale propriétaire du nom de domaine et avoir une adresse postale en Norvège.
Pièces à fournir	Le Contact Administratif devra avoir pris connaissance et accepté les conditions du registre, disponibles sous le lien suivant : <a href="http://www.norid.no/regelverk/vedlegg-g.en.html">http://www.norid.no/regelverk/vedlegg-g.en.html</a>





### .PT (Portugal)

Conditions et restrictions	Si le demandeur est une société, elle devra être immatriculée dans un pays membre de l'Union Européenne.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères
Règles administratives	Du fait d'une exigence du registre le Contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail <a href="mailto:admin@internationaladmin.com">admin@internationaladmin.com</a> .  A la création du contact, le client recevra du registre ( <a href="mailto:request@dns.pt">request@dns.pt</a> ) un lien pour définir un mot de passe qui devra être transmis à Orange.
Pièces à fournir	Les contacts Titulaire et Technique fournira devront fournir leur n° de TVA Intra- communautaire. Si le contact Titulaire et Technique font partis de la même société, le détail des contacts (Nom/Prénom, Adresse, téléphone, email) devra être identique

## .RO (Roumanie)

Conditions et restrictions	Cette extension est exclusivement réservée aux sociétés
Format	
Règles administratives	Du fait d'une exigence du registre le Contact Administratif apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail <u>admin@internationaladmin.com</u> .
Pièces à fournir	

## .SE (Suède)

Conditions et restrictions	
Format	
Règles administratives	
Pièces à fournir	Le client doit avoir lu, compris et accepté les termes et conditions disponibles pour cette extension sur le lien : <a href="https://www.cscglobal.com/global/web/csc/domains-terms.html">https://www.cscglobal.com/global/web/csc/domains-terms.html</a>

## .SI (Slovénie)

Conditions et restrictions	Cette extension est exclusivement réservée aux sociétés
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères
Règles administratives	Du fait d'une exigence du registre, aucun nom ou prénom ne sera visible au niveau du Contact Titulaire dans le Whois.
Pièces à fournir	

## .SK (Slovaquie)

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux sociétés immatriculées en Slovaquie.  [Service de Présence Locale disponible]
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères





Règles administratives	Les Contacts Titulaire et Administratif doivent être identiques, et nominatifs.  Du fait d'une exigence du registre le contact technique apparaitra dans le Whois avec l'adresse mail <a href="mailto:dns-admin@cscglobal.com">dns-admin@cscglobal.com</a>
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un justificatif de son immatriculation (équivalent local du Kbis) en Slovaquie.

## .UA (Ukraine)

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux marques ukrainiennes ou WIPO valable en Egypte. (Le nom de domaine enregistré devra correspondre exactement à la marque)
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 1 et 63 caractères.
Règles administratives	Les Contacts Titulaire et Administratif devront être identiques, et correspondre en tout point avec l'enregistrement de la marque.
Pièces à fournir	En cas d'utilisation d'une marque ukrainienne, fournir le numéro et la date de création de la marque.  En cas d'utilisation d'une marque WIPO, le numéro de la marque devra apparaître sur «

## .UK (Royaume-Uni)

Conditions et restrictions	Le demandeur doit attester avoir pris connaissance et accepté les conditions disponibles sur le site du registre ( <a href="http://www.nominet.org.uk/nominet-terms">http://www.nominet.org.uk/nominet-terms</a> Une présence locale est indispensable soit pour le Titulaire, soit pour le Contact Administratif.  [Service de Présence Locale disponible]  Attention, si le domaine souhaité pour l'extension .UK est déjà enregistré sur l'extension .CO.UK, seul le titulaire de ce dernier sera autorisé à l'enregistrer.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Les informations du contact Titulaire devront être identiques de celles du .CO.UK si celui-ci existe déjà. L'organisme titulaire devra avoir une dénomination qui contient au moins 4 caractères.
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un justificatif de son enregistrement (Kbis, Infogreffe, CNI)





## **Extensions Afrique**

## .DZ (Algérie)

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux détenteurs de marques. Les contacts israéliens sont interdits sur le Whois
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 24 caractères
Règles administratives	
Pièces à fournir	En cas d'utilisation d'une marque internationale fournir un justificatif du dépôt de marque (WIPO) qui mentionnera l'Algérie dans la liste des pays éligibles.
Contrainte Technique	Cette extension n'autorise pas l'hébergement d'un domaine sur plus de 2 DNS.

### .EG (Egypte)

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée aux sociétés détentrices d'une marque valable en Egypte.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 22 caractères.
Règles administratives	Le Contact Titulaire doit être nominatif.
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un justificatif d'immatriculation (équivalent Kbis) et un justificatif de dépôt de marque (WIPO).

### .MA (Maroc)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Administratif [Service de présence locale disponible]
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 24 caractères
Règles administratives	Les Contacts Titulaire, Administratif et Technique doivent être nominatifs.
Pièces à fournir	
Contrainte Technique	Dans le cas où le client assure lui-même l'hébergement technique du domaine, la zone technique devra être propagée pour que le domaine soit enregistré.  Les IP des DNS doivent être à jour si le client a son/ses propre(s) DNS. Tout changement doit être communiqué à Orange au risque de voir le nom de domaine désactivé par le Registre.

## .MG (Madagascar)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un justificatif de son enregistrement (Kbis)





### .CO.MG (Madagascar)

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .COM.MG (Madagascar)

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

#### .MU (L'ile Maurice)

Pas de règle spécifique applicable à cette extension.

## .TN (Tunisie)

Conditions et restrictions	Les contacts israéliens ne sont pas autorisés dans le Whois.
Format	La taille du nom de domaine doit contenir minimum 2 caractères.
Règles administratives	Du fait d'une exigence du registre, le titulaire et le contact administratif apparaitront dans le Whois avec l'adresse mail <a href="mailto:admin@internationaladmin.com">admin@internationaladmin.com</a>
Pièces à fournir	





## **Extensions Amérique**

## .CA (Canada)

Conditions et restrictions	Le Contact Titulaire doit être une société canadienne, un résident au Canada ou un détenteur de marque.  Le demandeur doit avoir pris connaissance et accepté les règles disponibles sur le lien : <a href="http://www.cira.ca/assets/Documents/French/Legal/Registrants/CPR.pdf">http://www.cira.ca/assets/Documents/French/Legal/Registrants/CPR.pdf</a> .
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 50 caractères.
Règles administratives	Les Contacts Administratif et Technique doivent être nominatifs.
Pièces à fournir	

## .CO (Colombie)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .COM.BR (Brésil)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Titulaire.  [Service de Présence Locale disponible]  Le demandeur doit avoir pris connaissance des conditions disponibles sur  « http://www.planalto.gov.br/ccivil 03/ ato2011-2014/2013/decreto/d7962.htm »  Les variantes (contenant un tiret) de noms de domaine déjà enregistrés ne sont pas disponibles à l'enregistrement.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 26 caractères
Règles administratives	Les Contacts Ti tulaire et Administratif doivent obligatoirement spécifier une adresse postale complète.
Pièces à fournir	
Contraintes Techniques	Le demandeur sera directement contacté par le registre pour finaliser l'enregistrement de son domaine.  Dans le cas où le client assure lui-même l'hébergement technique du domaine, la zone technique devra être propagée pour que le domaine soit enregistré.

### .COM.CO (Colombie)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères
Règles administratives	
Pièces à fournir	





## .MX (Mexique)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères
Règles administratives	Le Contact Titulaire ne devra pas être nominatif. Les champs Nom et Prénom contiendront le nom de l'organisation titulaire.
Pièces à fournir	

## .QUEBEC (Canada)

Conditions et restrictions	Le demandeur doit disposer d'une adresse postale au Quebec ou justifier d'un lien commercial, linguistique, culturel ou touristique en rapport avec la communauté québécoise.  Lors de la commande le lien devra être spécifié par le client (en anglais)
Format	
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .US (Etats-Unis)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères
Règles administratives	Les Contacts Titulaire, Administratif et Technique doivent être nominatifs.
Pièces à fournir	





## **Extensions Asie et Océanie**

## .ASIA (Asie)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	Un des Contacts (Titulaire, Administratif ou Technique) doit être enregistré auprès de la Charter Eligibility Declaration (CED).  Ce contact doit aussi spécifier sa forme légale ainsi que son type d'identification à la CED.  Un des contacts doit faire partie de la communauté de la Pan-Asia/Asia Pacific pour représenter le contact CED.  [Service ce Présence Locale disponible]
Pièces à fournir	

## .CN (Chine)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 1 et 63 caractères
Règles administratives	Le Contact Titulaire devra être une personne physique ou morale. Le Contact Ttulaire (s'il est une personne morale) devra être strictement identique à celui indiqué sur le Kbis (y compris abréviations et ponctuations). Le Contact Titulaire (s'il est une personne physique) devra être strictement identique à celui indiqué sur le justificatif d'identité.
Pièces à fournir	Si le demandeur est une personne morale, une copie du certificat d'enregistrement auprès d'une juridiction officielle (Kbis,) devra être fournie.  Si le demandeur est une personne physique, une copie du justificatif d'identité (passeport, carte d'identité,) devra être fournie.  Le titulaire doit avoir pris connaissance des conditions et règles disponibles sur « <a href="http://www1.cnnic.cn/DNSCERT/PAR/201210/t20121008">http://www1.cnnic.cn/DNSCERT/PAR/201210/t20121008</a> 36623.htm »

### .CN.COM (Chine)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	





## .COM.HK (Hong-Kong)

Conditions et restrictions	
Conditions et restrictions	Extension réservées aux sociétés Hongkongaises ou aux sociétés étrangères enregistrées à Hong Kong [Service de présence locale disponible]
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères
Règles administratives	La dénomination du Contact Titulaire devra être exactement celle qui apparait sur le Kbis (exemple : Limited ne peut pas être abrévié en LTD.)
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un extrait de Kbis (ou équivalent local) de moins de 3 mois.  Le contact Titulaire doit avoir pris connaissance de la Charte (HKIRC policy) disponible sur  « <a href="https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=33#!/34">https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=33#!/34</a> » « <a href="https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=33#!/35">https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=33#!/36</a> »

## .CO.TH (Thaïlande)

Conditions et restrictions	Extension réservée aux marques Thaïlandaises, aux marques internationales valides en Thaïlande à condition de pourvoir fournir une présence locale, aux sociétés thaïlandaises, ou aux sociétés non Thaïlandaises à condition de fournir une présence locale
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 24 caractères
Règles administratives	Il n'y aura pas de contact administratif affiché sur le whois.
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un justificatif de dépôt de marque WIPO mentionnant la Thaïlande.
Contrainte Technique	Dans le cas où le client assure lui-même l'hébergement technique du domaine, la zone technique devra être propagée pour que le domaine soit enregistré.

## .COM.AU (Australie)

Conditions et restrictions	Le titulaire devra détenir une marque enregistrée en Australie, ou être localisé en Australie.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères
Règles administratives	Le téléphone et le fax des Contacts Titulaire, Administratif et Technique doivent correspondre au pays de leur adresse postale.
Pièces à fournir	Le demandeur doit avoir pris connaissances des termes et conditions liées à cette extension, disponibles sur le lien <a href="https://www.cscglobal.com/cscglobal/pdfs/AURegistrantAgreement.pdf">https://www.cscglobal.com/cscglobal/pdfs/AURegistrantAgreement.pdf</a> Le demandeur devra fournir son identifiant ABN / ACN (équivalent siren en France), ou un justificatif de dépôt de marque WIPO mentionnant l'Australie.





#### .COM.CN (Chine)

•	
Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 1 et 63 caractères
Règles administratives	Le contact Titulaire devra être nominatif, et sa dénomination être exactement celle qui apparait sur le Kbis (exemple : <i>Limited ne peut pas être abrévié en LTD</i> )  Le nom de la société titulaire devra être conforme à celui indiqué sur l'extrait Kbis
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un extrait de Kbis (ou équivalent local) de moins de 3 mois. Le contact titulaire doit avoir pris connaissance de la Charte (CNNIC Implementing Rules of Domain Name Registration) disponible sur le lien : « <a href="http://www1.cnnic.cn/DNSCERT/PAR/201210/t20121008_36623.htm">http://www1.cnnic.cn/DNSCERT/PAR/201210/t20121008_36623.htm</a> »

## .COM.MY (Malaisie)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Titulaire et Administratif.  [Service de Présence locale disponible] Si les termes "bank" ou "finance" apparaissent dans la Raison Sociale du Titulaire ou dans le Nom de Domaine, il faudra fournir un consentement de la Banque Central de la Malaysia pour enregistrer le Nom de Domaine.
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 1 et 40 caractères
Règles administratives	Le Contact Technique qui sera mentionné dans le Whois sera CSC CORPORATE DOMAINS, INC. Les Contacts Titulaire et Administratif apparaîtront dans le Whois avec l'adresse mail admin@internationaladmin.com
Pièces à fournir	Si le titulaire est une société avec sa propre présence locale, Le demandeur devra fournir un extrait de Kbis (ou équivalent local) de moins de 3 mois.

## .COM.PH (Philippines)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .COM.SG (Singapour)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Titulaire [Service de présence locale disponible]
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 1 et 63 caractères
Règles administratives	
Pièces à fournir	Kbis de la société titulaire de moins de 3 mois et copie passeport du contact titulaire

### .COM.TW (Taiwan)





### .COM.VN (Vietnam)

Conditions et restrictions	
Format	
Règles administratives	
Pièces à fournir	
Contrainte Technique	Dans le cas où le client assure lui-même l'hébergement technique du domaine, la zone technique devra être propagée pour que le domaine soit enregistré.

### .FM (Micronésie)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 23 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .HK (Hong-Kong)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 2 et 63 caractères
Règles administratives	La dénomination du Contact Titulaire devra être exactement celle qui apparait sur le Kbis (exemple : Limited ne peut pas être abrévié en LTD.)
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un extrait de Kbis (ou équivalent local) de moins de 3 mois.  Le contact Titulaire doit avoir pris connaissance de la Charte (HKIRC policy) disponible sur  « <a href="https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=33#!/34">https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=33#!/34</a> » « <a href="https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=33#!/36">https://www.hkirc.hk/content.jsp?id=33#!/36</a> »

### .ID (Indonésie)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Administratif.  [Service de Présence Locale disponible]
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 5 et 63 caractères
Règles administratives	Les Noms de Domaines enregistrés associés à des jeux de hasard ou discriminatoires seront détruits par le Registre.
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un extrait de Kbis ou copie de la licence d'éducation si le Titulaire est un organisme scolaire ou universitaire.
Contrainte Technique	Dans le cas où le client assure lui-même l'hébergement technique du domaine, la zone technique devra être propagée pour que le domaine soit enregistré.

## .IN (Inde)





Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .IO (Territoire britannique de l'océan Indien)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 26 caractères
Règles administratives	
Pièces à fournir	
Contraintes Techniques	Dans le cas où le client assure lui-même l'hébergement technique du domaine, la zone technique devra être propagée pour que le domaine soit enregistré.

## .JP (Japon)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Titulaire.  [Service de Présence Locale disponible]
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères
Règles administratives	Les adresses figurant dans le Whois devront contenir code postal, préfecture et province/état/ville locaux.
Pièces à fournir	Le demandeur devra ajouter dans le Bulletin Technique les compléments d'adresse mentionnés dans la rubrique « Règles administratives ».

## .KR (Corée)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Titulaire [Service de présence locale disponible]
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères
Règles administratives	Les numéros de fax et Téléphone du Contact Titulaire doivent être valides
Pièces à fournir	

## .MY (Malaisie)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Titulaire et Administratif.  [Service de Présence Locale disponible]
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 1 et 40 caractères
Règles administratives	Le Contact Technique qui apparaitra dans le Whois sera CSC CORPORATE DOMAINS, INC. Les Contacts Titulaire et Administratif apparaitront dans le Whois avec l'adresse mail <a href="mailto:admin@internationaladmin.com">admin@internationaladmin.com</a>
Pièces à fournir	Si le titulaire est une société avec sa propre présence locale, Le demandeur devra fournir





un extrait de Kbis (ou équivalent local) de moins de 3 mois.

## .NET.CN (Chine)

Conditions et restrictions	
Format	
Règles administratives	Le Contact Titulaire devra être nominatif, et sa dénomination exactement celle qui apparait sur le Kbis (exemple : Limited ne peut pas être abrégé en LTD).
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un extrait de Kbis (ou équivalent local) de moins de 3 mois. Le demandeur doit avoir pris connaissance de la Charte (CNNIC Implementing Rules of Domain Name Registration) disponible sur le lien :  « <a href="http://www1.cnnic.cn/DNSCERT/PAR/201210/t20121008">http://www1.cnnic.cn/DNSCERT/PAR/201210/t20121008</a> 36623.htm ».

## .NZ (Nouvelle-Zélande)

Conditions et restrictions	Le demandeur doit avoir pris connaissance des conditions du registre disponibles sous le lien : <a href="https://www.cscglobal.com/cscglobal/pdfs/NZ-core-TCs.pdf">https://www.cscglobal.com/cscglobal/pdfs/NZ-core-TCs.pdf</a> .
Format	
Règles administratives	Le Contact Titulaire ne devra pas être nominatif. Les champs Nom et Prénom contiendront le nom de l'organisation titulaire.
Pièces à fournir	

## .ORG.CN (Chine)

Conditions et restrictions	Le demandeur atteste avoir pris connaissance et accepté les conditions disponibles sur le site du registre <a href="http://www1.cnnic.cn/DNSCERT/PAR/201210/t20121008_36623.htm">http://www1.cnnic.cn/DNSCERT/PAR/201210/t20121008_36623.htm</a>
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 1 et 63 caractères.
Règles administratives	Si le Contact Titulaire est une personne morale, l'organisme titulaire devra correspondre exactement à ce qui figure sur le Kbis au niveau de la Raison Sociale
Pièces à fournir	Le demandeur devra fournir un justificatif de son enregistrement (Kbis, Infogreffe, CNI)

## .RADIO.FM (Micronésie)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	





## .SG (Singapour)

Conditions et restrictions	Une présence locale est requise pour le Contact Administratif.  [Service de présence locale disponible]
Format	
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .TV (Tuvalu)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 4 et 63 caractères (tarification spécifique si inférieur à 4 caractères)
Règles administratives	
Pièces à fournir	

## .TW (Taïwan)

Conditions et restrictions	
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	





#### **Extensions Autres**

#### .XXX

Conditions et restrictions	Cette extension est réservée à l'industrie du « divertissement pour adultes ». (il est possible de demander l'enregistrement d'un domaine sans en faire partie, à condition que les DNS ne soient pas résolus)
Format	La taille du nom de domaine doit être comprise entre 3 et 63 caractères.
Règles administratives	
Pièces à fournir	En cas d'utilisation de site web ou messagerie, le demandeur devra fournir le n° de membre fourni par l'Industrie du « divertissement pour adultes ».

